Correction de l’exercice donné le lundi 16 mars sur les documents p.336-337 :

1. Quelles sont les personnes victimes de discrimination dans le document 2 p.336 ? Les personnes victimes de discrimination dans ce document sont un couple homosexuel, un homme obèse et un homme noir.

2. Comment ces discriminations gênent-elle la vie quotidienne de ces personnes ? Les personnes victimes de discrimination ont du mal à trouver un logement, une place dans un avion ou un travail.

3. D’après le document 3 p.337, que risquent les auteurs de ces discriminations ? Les auteurs de ces discriminations risquent 3 ans de prison et 45 000 euros d’amende.

4. D’après vos connaissances, quel nom désigne la discrimination à l’égard des homosexuels ? A l’égard des Noirs ? La discrimination à l’égard des homosexuels s’appelle l’homophobie. La discrimination à l’égard des Noirs s’appelle le racisme.

5. D’après vos connaissances, qui sont les victimes de l’antisémitisme (discrimination dénoncée par le document 4 p.337) ? Les victimes de l’antisémitisme sont les Juifs.

J’espère que vous avez fait l’effort de rédiger toutes vos réponses.